



Rôle et responsabilités des cadres de santé pour « Mettre le numérique au service de la santé » et contribuer à la modernisation du système de santé

Vous êtes

- Directeur de soins
- Formateur en IFCS
- Cadre supérieur ou cadre de santé
- IDEC, Chef de service medico-social
- Faisant fonction Cadre de santé
- Chargé de formation

Pré-requis

Expérience d'encadrement d'équipe
Usages d'applications numériques

Durée

En Inter-Etablissements : 24 h
- 12 h de webinaires : 6 X 2 h
+ 12 h de formation asynchrones
En intra-Etablissement ou en IFCS :
24 h en formation hybride
Durée et calendrier à adapter à la demande

Dates

- En interétablissement

12 et 26 avril 2024

24 et 31 mai 2024

14 et 28 juin 2024

de 13 h à 15 h

+ 12 h d'ateliers asynchrones

Tarifs

Frais d'inscription formation inter Etablissements

* 950 € par personne

* 1800 € pour 2 personnes d'un même établissement (recommandé)

Formation en intra établissement

Nous contacter pour devis

Intervenants

Lisette Cazellet

Cadre supérieur de santé

Consultant formateur

Jean Yves Mailfert

Ingénieur informatique

Nous contacter

Association FORMATICsanté

2, impasse Jean Macé 30900 – NIMES

Organisme de formation

déclaré sous le

n° 76 30 04611 30 auprès

de la DREETS Occitanie

contact@formaticsante.fr

<https://formaticsante.fr>

Tél : 06 86 17 08 72

Mise à jour Juin 2023

Accessibilité - Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

Le contexte de la formation proposée

La nouvelle feuille de route du numérique en santé 2023-2027 a pour principal objectif de mettre le numérique au service de la santé.

Dans les structures sanitaires et nombre de structures médico-sociales **les cadres de santé sont en 1^{ère} ligne pour accompagner les professionnels et les usagers dans l'accès aux applications numériques qui se multiplient dans l'ensemble des services.** Si le Dossier patient informatisé (DPI) ou le Dossier Usager informatisé (DUI) constituent des pièces maîtresses du système d'information dans les services, de nombreuses autres applications parmi lesquels les outils socles de la feuille de route et d'autres outils pour mener à bien des projets de télésanté ou d'ETP....se multiplient.

La formation des cadres de santé n'intègre pas aujourd'hui la formation au numérique en santé, mais l'axe 2 de la feuille de route prévoit dans l'objectif 10 la formation initiale des étudiants et la formation continue des professionnels suite à la publication de l'arrêté du 10 novembre 2022 et du référentiel socle de compétences numériques en santé. Il devient nécessaire que tous les cadres de santé développent leurs compétences numériques en santé pour contribuer aux projets visant à mieux soigner.

Objectifs de la formation

La formation proposée pourra permettre aux cadres de santé de :

- Identifier les enjeux du déploiement du numérique pour améliorer le parcours de santé des personnes soignées
- Enrichir leurs connaissances du cadre réglementaire et des référentiels relatifs aux applications numériques à mettre en œuvre avec leurs équipes pour assurer la protection des données, la cybersécurité, le bon usage du numérique
- Mettre en œuvre et utiliser avec leurs équipes les applications et outils numériques en respectant les règles de protection, de confidentialité, d'éthique et d'éco-responsabilité
- Participer ou initier des projets visant à accompagner les usagers (professionnels et personnes soignées) pour améliorer l'accès et l'usage d'applications numériques
- Evaluer l'impact des usages du numérique sur les conditions de travail des personnels et l'amélioration des parcours des personnes soignées

Contenus et organisation de la formation

Module 0 – Introduction à la formation -Test de connaissances et questionnaire pour identifier les pratiques et les attentes – Présentation du référentiel de compétences numériques en santé

Module 1 – Introduction au numérique en santé – Comment améliorer la protection et l'exploitation des données numériques au sein des unités de soins ?

Module 2 – Comment sensibiliser à la cybersécurité, participer à la prévention des risques de cyberattaques ?

Module 3 – Comment améliorer la communication numérique avec les usagers et partager des données numériques avec les autres structures sanitaires et médico-sociales ?

Module 4 – Comment optimiser l'usage des outils numériques en santé et accompagner les utilisateurs (professionnels et usagers) pour un bon usage du numérique ?

Module 5 – Comment contribuer à des projets de télésanté visant à améliorer l'accès aux soins et le suivi notamment des patients atteints de maladies chroniques ?

En inter-modules les participants auront à explorer et expérimenter au sein de leur établissement ou territoire de santé, les projets et applications numériques en cours de déploiement.

Méthodes utilisées et modalités d'évaluation

Formation à distance alternant temps synchrones classes virtuelles/petits groupes et ateliers asynchrones

Apports théoriques et activités à distance sur la plateforme <https://campus-formaticsante.org>

A l'issue de la formation Les participants seront invités à présenter un projet numérique pour leur service et à remplir un questionnaire d'évaluation de la formation